

**RECRUTEMENT D'UN AGENT**

Constitution du dossier administratif

Afin de constituer votre dossier administratif, je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir les pièces ci-dessous indiquées :

- Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso
- Copie du passeport
- Photocopie de la carte vitale
- Photocopie du livret de famille (pour les personnes mariées et/ou ayant des enfants à charge / ou acte de mariage, de naissance...)
- Copies des diplômes
- Certificats d'employeurs
- Certificat du dernier employeur "libre de tout engagement" (ou certificat de cessation de paiement)
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Copie **recto verso** de la carte de séjour
- Extrait d'acte de naissance pour les personnes de nationalité étrangère
- Un CV
- Un justificatif si vous percevez des allocations : RMI, API, ASS, AUD...
- Un état signalétique des services militaires ou copie du livret militaire ou attestation journée d'appel
- copie carte étudiant année en cours